

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Accident mortel: "Sens-unique" favorable au retrait des plots en béton

Abel EYEGHE-EKORE
Libreville/Gabon

SUITE à l'accident qui a causé la mort de notre compatriote Carine Geneviève Ignounga-Mboumba, au niveau du Conseil économique, social et environnemental (Cese), le président de l'organisation non gouvernementale (ONG) "Sens-unique", Route FM, Cédric Bassadila-Moutendi, a attiré l'attention des pouvoirs publics sur la présence des plots en béton le long des voies, en pleine ville et même sur La Nationale. Lesquels tuent beaucoup plus qu'ils ne protègent, a-t-il d'emblée accusé. " Ces plots en béton dont on ignore véritablement le rôle, traînent là par négligence. Parfois, lorsque les travaux d'un tronçon sont achevés, l'entreprise oublie de les ôter en se retirant du site. Nous avons déjà enregistré de nombreux



Photo: Abel Eyeghe/L'Union

Le président de Sens-Unique, Route FM, Cédric Bassadila-Moutendi.

cas d'accidents dus à ces dispositifs. Que le gouvernement trouve une solution rapide, afin de débarrasser nos routes de ces objets qui ne font qu'endeuiller des familles", a tempêté Cédric Bassadila-Moutendi. À noter que l'ONG Sens-unique, Route FM, fait dans la sensibilisation sur les accidents de la circulation au Gabon et la promotion des bons gestes de conduite. Elle a également des représentations dans la sous-région.

Le clin d'œil de *lybek*



Ntoun: elle poignarde mortellement son tradipraticien

Abel EYEGHE-EKORE
Libreville/Gabon

ANTOINE Iponga-Boukabou, un tradipraticien de 63 ans, exerçant dans la commune de Ntoun, au PK 16, a été mortellement poignardé par sa patiente, Nathalie Princesse Adouemba, une Gabonaise de 20 ans. Présentée comme atteinte de troubles psychologiques, la jeune dame a été conduite chez le tradipraticien par ses parents pour des soins traditionnels. Depuis deux mois, elle prenait régulièrement des breuvages, qui n'ont hélas pas contribué à améliorer son état de santé. Lasse de demeurer dans son temple, la patiente aurait fait part au guérisseur de son désir de rentrer chez elle. Le tradipraticien a saisi la famille et, peu de temps après, un de ses oncles s'y est rendu pour la récupérer. Après avoir apprêté les affaires de la nièce, l'oncle a fait un tour chez



Photo: Abel Eyeghe

Le temple dans lequel officiait Antoine Iponga Boukabou.

le boutiquier, pour prendre des cigarettes. " Derrière lui, le tradipraticien a demandé à Nathalie Princesse d'avalier une dernière fois son traitement. Chose qu'elle a refusée. Avant de se saisir d'un couteau de cuisine, qu'elle a planté à la hauteur de la clavicule du guérisseur, lui tranchant l'avant-bras et une veine", relate un témoin proche du tradipraticien, rencontré sur le lieu du drame.

Antoine Iponga-Boukabou est d'abord transporté d'urgence dans une brouette avant d'être évacué vers l'Hôpital d'instruction des

armées Omar-Bongo-Ondimba de Libreville. Mais ayant perdu beaucoup de sang lors de son transfert, le blessé succombe des suites de ses blessures. Quant à la jeune dame, elle a été conduite à la brigade de gendarmerie de Melen où les OPJ ont refusé de donner les détails de ce crime. Préférant en laisser la responsabilité au parquet de la République.

Toutefois, d'après une source judiciaire, Nathalie Princesse Adouemba était bien au tribunal vendredi dernier pour être auditionnée par le procureur.

Mouila: il assène un coup de machette sur la tête de son voisin

F.N
Mouila/Gabon

ALBAN Mihindou-Mousseliki, un jeune compatriote de 25 ans, présumé élève dans un établissement scolaire privé de la place, et par ailleurs fils du chef de quartier, a dernièrement agressé et blessé à la machette Teddy Axel Iyakene, Gabonais, 24 ans, agent de sécurité à Olam Palm Mboukou. La victime s'en est sortie avec de graves blessures ayant occasionné 14 points de suture au Centre hospitalier régional de Mouila (CHRM) et 11 jours d'incapacité de travail. Les faits se sont déroulés vers 16 heures, au quartier Mandji-Assango, dans le 1er arrondissement de Mouila. Alban Mihindou-Mousseliki fête son anniversaire. Il invite son voisin, Teddy Axel Iyakene, à prendre un

verre. Peu de temps après, ce dernier décide de se retirer au motif qu'il doit se rendre à son lieu de travail. Pendant qu'il s'apprête, une scène de jalousie éclate entre Teddy Axel et son épouse qui s'oppose à son départ. Dans la foulée, Alban Mihindou-Mousseliki parvient à calmer les deux tourtereaux. Mais contre toute attente, celui-ci revient sur ses pas pour en découdre avec Teddy Axel. Ce dernier le terrasse d'un coup de tête. Mais Mihindou-Mousseliki qui tient à laver cet affront, revient armé d'une machette, avec laquelle il assène des coups sur le crâne de l'agent de sécurité. Teddy Axel Iyakene sérieusement blessé à la tête est vite conduit au Centre hospitalier régional de Mouila. Les 14 points de suture qu'il reçoit sont accompagnés de 11 jours d'incapacité de travail. Le 21 avril dernier, après une cavale de courte



Photo: Felicien Ndongo

Alban Mihindou Mousseliki, l'agresseur présumé.

durée, l'agresseur est neutralisé au quartier Mandji-Assango par les fins limiers de la police de la sûreté urbaine du commissariat de Mouila. Il reconnaît les faits à lui reprochés lors de son interrogatoire. Présenté devant le procureur de la République, le 23 avril dernier, il est placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Mouila pour présomption de coups et blessures volontaires.